## RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des Débats en conformité de l'article 39 du Règlement.)

## RÉSEAU ONTARIEN DES CANAUX DU SAINT-LAURENT-EMBAUCHE

## Question nº 5-L'hon. M. Chevrier:

- 1. Quel était le nombre d'hommes employés sur le réseau ontarien des canaux du Saint-Laurent lors de l'ouverture de la saison de navigation, en 1958?
- 2. Sur ce nombre, combien étaient fonctionnaires de l'État et combien ne l'étaient pas; combien

- étaient a) titularisés, b) temporaires, c) intermittents, d) rémunérés aux taux courants?
- 3. Quel est le nombre d'hommes actuellement employés dans chacune des catégories susmentionnées?
  - 4. Combien d'hommes a-t-on congédiés?
- 5. Quelles mesures a-t-on prises pour leur trouver un emploi a) au ministère des Transports. b) à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, c) dans d'autres ministères du gouvernement?
- 6. A-t-on institué un comité à cette fin? Dans le cas de l'affirmative, quel en était le personnel, combien de fois a-t-il siégé et quelles dispositions a-t-il prises pour assurer de l'emploi à ces hommes?

## Réponse de l'hon. George H. Hees (ministre des Transports):

- 1. 225 employés, plus 100 employés intermittents—total 325.
- 2. Fonctionnaires de l'Etat-146 Autres-179
  - a) fonctionnaires de l'État titularisés—139 b) fonctionnaires temporaires de l'Etat-7

c) employés intermittents—100

- d) employés rémunérés aux taux courants (73) et équipages de navires (6)—79.
- 3. a) fonctionnaires titularisés de l'État-78
  - b) fonctionnaires temporaires de l'État—aucun

c) employés intermittents—51

Les

- d) employés aux taux courants (67) et équipages de navires (5)-72. Total, sans compter les employés intermittents-150.
- 4. Aucun employé n'a été renvoyé pour des raisons de service.

S	départs sont les suivants: Effectifs à l'ouverture de la saison de 1958 Employés intermittents	. 325 . 100
	Effectifs actuels	150
	Employés mis à pied         30           Sur le point de l'être         10	75
	Retraités ou à la veille de l'être, démissionnaires, permutés, décédés	40
	Nombre d'employés choisis jusqu'ici par l'Administration de la voie maritime	

fait venir un à un les employés qui travaillent employés des travaux de chantiers. Les sur les chantiers, et on les a invités à s'inscrire en vue d'une permutation à des postes de commençants sur d'autres canaux de l'Ontario. Sept employés trouvés physiquement aptes à exercer un emploi aux canaux de Welland y ont déjà été affectés. b) On a ouvert aux employés des services de canaux des concours en vue d'un emploi aux nouveaux aménagements de la voie maritime, et l'Administration est en voie de faire les nominations pour Cornwall et Iroquois. Jus- question nº 4. qu'ici, le nombre de candidats choisis s'établit à 105. c) La Commission du service titué pour trouver un emploi aux employés

5. a) Au début de la saison dernière, on a civil a établit des listes de congédiement des noms des autres employés qui ne sont pas choisis par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ni permutés à d'autres postes à l'intérieur du ministère sont remis, par catégories, à la Commission en vue d'une réaffectation. Le ministère poursuivra ses efforts en vue de trouver un emploi permanent au plus grand nombre possible des 85 employés mentionnés dans la réponse à la

6. Aucun comité n'a été officiellement ins-